

Sylvain Lelièvre est formel: « Il s'agit d'un vol »

YVES BOISVERT

Sylvain Lelièvre n'a pas mâché ses mots, dans son analyse de la musique de *Tous les Juke-Box*, que Jean-Alain Roussel prétend avoir composée: « Il s'agit d'un vol flagrant », a dit le chansonnier qui témoignait hier en Cour fédérale dans le procès qui oppose Roussel au jeune compositeur René Grignon.

Grignon, 33 ans, affirme que Roussel lui a dérobé cette mélodie, composée par Grignon à l'été 1986 sous le titre de « Chanson numéro 7 ».

Il a été prouvé jusqu'ici que Roussel a effectivement été en possession de la musique de Grignon, six mois au moins avant que Martine Saint-Clair n'endisque, au studio de Roussel, la chanson *Tous les Juke-Box*, dont les paroles ont été écrites par Luc Plamondon à l'automne 1987.

Dans un interrogatoire hors-cour, Martine Saint-Clair a d'ailleurs déclaré qu'à l'hiver 1988, une fois que Grignon eût commencé à revendiquer la paternité de cette musique,

Roussel a tenté de lui « rappeler » qu'il avait composé la musique devant elle: « Tu te rappelles, Martine, j'avais composé cette mélodie devant toi ? »

La chanteuse populaire a pourtant été catégorique dans cet interrogatoire: « Roussel n'a jamais composé cette musique devant moi ».

Tous les Juke-Box, sorti à l'hiver 1988, a rapporté quelque 6000\$ pour la musique seulement. Grignon poursuit aujourd'hui Roussel pour 50 000\$ pour plagiat.

Sylvain Lelièvre a été appelé à la barre des témoins à titre d'expert en composition de musique populaire par l'avocat de Grignon, Me Gabriel Lapointe.

Il n'est pas le seul à être parvenu à la conclusion que la preuve de plagiat est très forte. Robert Léger, qui a composé la musique et des paroles pour Beau Dommage, Paul Piché, Pierre Bertrand et bien d'autres, conclut de même.

« Dans le refrain des deux chansons, il y a une énorme similitude pour quatre à cinq mesures, et celles qui suivent se ressemblent en-

core. Il y a une identité irréfutable », a-t-il conclu.

Quatre ou cinq mesures, cela peut sembler peu, mais le compositeur précise que la similitude se retrouve au cœur même de la mélodie, au point que la « la signature mélodique est identique. Si l'on ne jouait qu'un extrait, ce seraient ces cinq mesures que l'on ferait jouer ».

« C'est une preuve qui va au-delà des coïncidences », dit Léger. De surcroît, non seulement les mélodies sont-elles identiques, mais il en va du même du tempo et du rythme.

Le compositeur Frédéric Weber, lui, a eu un témoignage chancelant. Autant son rapport d'expert est radical (« l'auteur de la chanson numéro 7 et de *Tous les Juke-Box* sont en fait une seule et même personne »), autant il a tonu à adoucir ses propos devant le juge Pierrot Denault, qui entend l'affaire. Il conclut malintenant qu'il y a « un doute très sérieux » quant à la différence entre ces deux pièces musicales.

Grignon sera entendre un dernier expert ce matin, et Roussel entamera ensuite sa défense.